

AVEC LA CGT

**SMIC A
1.500 €**

**MON POUVOIR D'ACHAT
GAGNANT !**

Pour l'immense majorité des salariés, l'été 2006 aura été synonyme d'un pouvoir d'achat amputé par les augmentations des prix du gaz, de l'électricité, des transports, des carburants, de l'alimentation, du logement, de la consultation médicale, du timbre-poste, etc... contrairement aux chiffres et statistiques de l'INSEE (voir tract CGT par ailleurs) qui inversent cette réalité que vivent les salariés et leurs familles au quotidien.

Le « TOUT AUGMENTE » n'a jamais été aussi vrai !

LE NOMBRE DES TRAVAILLEURS PAUVRES NE CESSE DE S'ACCROÎTRE.

Un seul remède : **IL FAUT AUGMENTER LES SALAIRES !**

**L'argent
existe
pour
répondre
à cette
exigence**

- La politique du tout pour les riches fait exploser les dividendes des actionnaires (24 Milliards d'€ en 2005), les profits et les grandes fortunes ;
- Les grandes entreprises cotées en Bourse ont réalisé **80 Milliards d'euros de profits en 2005**. Elles devraient franchir **les 88 Milliards d'€ en 2006** ;
- Les 5 premières entreprises du CAC 40 affichent des résultats nets en hausse de **32% à 54%** pour les 6 premiers mois de l'année 2006.

UNE PREMIERE EXIGENCE IMMEDIATE : LE SMIC A 1.500 € BRUTS

La CGT a chiffré à 9 Milliards d'euros la mise en œuvre de cette mesure, soit la moitié de la hausse des dividendes versés en 2005 au titre du CAC 40.

Pour la CGT, cette revendication doit se conjuguer à celle d'une revalorisation de l'ensemble des grilles conventionnelles salariales qui existent dans nos secteurs pour toutes les diversités d'ouvriers qualifiés, (ouvriers professionnels, ouvriers de l'Etat, Berkani, ouvriers aux Conventions Collectives, etc...).

Aucune grille salariale ne doit démarrer en dessous du SMIC. Combattre la précarité commence par cela.

Le Conseil National de l'UFPO s'inscrit pleinement dans la volonté de la CGT de créer, en cette rentrée 2006, la dynamique revendicative indispensable pour imposer les revalorisations salariales permettant de vivre dignement. Il appelle l'ensemble des ouvriers(ères), en convergence avec les autres catégories de personnels, à « **causer salaire** », à **exiger son dû** en matière de rémunération de sa force de travail.

Il invite l'ensemble des personnels à signer la Lettre-Motion adressée à la Ministre de la Défense à l'initiative de la Fédération CGT.

Le salaire n'est pas une récompense. Il n'est pas modulable. Il n'a pas vocation à être remplacé par des rémunérations accessoires et aléatoires.

**SANS UN SALAIRE GARANTI
PAS DE POUVOIR D'ACHAT GAGNANT**